

LA COMMUNE DU POËT PAR M.J. ROMAN

Le village du Poët est construit sur le penchant méridional d'une colline de 650 mètres d'altitude, qui sépare la plaine qui porte son nom de celle d'Upaix. De cette colline dérive le nom du village : *Podietum*, la petite hauteur (diminutif de *Podium*, montagne en basse latinité), s'est contracté en *Poetum* et est devenu *Poët*. Cette forme de nom de lieu est, du reste, extrêmement répandue dans toute la région ; plus de dix localités sont nommées ainsi dans les Hautes-Alpes, il en existe beaucoup d'autres dans la Drôme, dans les Basses-Alpes et les départements voisins.⁽²⁾ Ce nom de Poët a pris successivement les formes de *Podietum*, puis de *Poyetum* (1280), de *Pogetum* (1290), de *Poetum* (1300), de *Poyet* (1511), de *Pouet* (1762).⁽²⁾ L'emplacement du village est fort bien choisi ; il est exposé plein midi, garanti des vents du nord par la colline contre laquelle il se blottit, et devant lui se déroule une vaste plaine de douze kilomètres de longueur couverte de forêts de chênes et de cultures. Le village lui-même est entouré de prairies et de vergers. A sa gauche coule la Durance dans une faille profonde ; à sa droite est une chaîne de collines qui le dominent.

La population du Poët, d'après la révision de feux, ne dépassait pas, au XV^{ème} siècle, 175 habitants ; au XVIII^{ème} siècle, ce chiffre était monté à 450, et le recensement de 1881 lui en donne 503. Depuis lors, la population a plutôt augmenté que diminué

(1) cet article n'est que le développement de ce que j'ai écrit sur Le Poët en 1887, dans mon *Tableau historique des Hautes-Alpes*, t.1, P.129.

(2) Voir, pour les formes qu'a affectées le nom du Poët, mon *Dictionnaire topographique des Hautes-Alpes*.

HISTOIRE POLITIQUE

Au XII^{ème} siècle, Le Poët, comme le Gapençais tout entier, faisait partie du comté de Forcalquier ; les comtes en avaient le haut domaine, tandis que des seigneurs inférieurs avaient le domaine utile avec droit de haute et basse justice. Ces seigneurs inférieurs étaient de la famille des barons de Mévouillon qui possédaient les deux rives du Buëch, Mison, Arzeliers, Ribiers, Orpierre, Serres, le Poët et de nombreuses seigneuries répandues jusqu'au centre du département actuel de la Drôme. En 1202 le comte de Forcalquier marie Béatrix, sa petite fille, avec André Dauphin, et lui donne pour dot toutes les terres situées entre le Buëch et la Durance, depuis Sisteron jusqu'aux limites du Briançonnais, c'est à dire l'ensemble du comté de Gap et d'Embrun. De ce mariage, qui fut passé à Ste-Euphémie, près de Sisteron, vint une fille nommée Béatrix, qui hérita des comtés de sa mère, et épousa, en 1214, Amauri de Montfort. En 1232, Amauri et sa femme vendirent les deux comtés de Gap et d'Embrun au Dauphin, moyennant cent mille sous viennois, mais les seigneuries de Tallard, de Vitrolles, la

baronnie de Mison et la partie de la commune de Sisteron qui se trouve exactement au confluent de la Durance et du Buëch, ne furent pas comprises dans cette vente, ce qui explique que de ces enclaves l'une, Tallard, n'a été unie au Dauphiné qu'en 1503, et les autres n'ont jamais fait partie du Dauphiné, mais de la Provence. Au milieu de la plaine boisée qui sépare le Poët de Sisteron, à cinquante mètres à gauche de la route, on peut voir dans un taillis de chênes, une borne d'un mètre de hauteur sur laquelle sont sculptées grossièrement un dauphin d'un côté, une fleur de lys de l'autre ; elle marque les limites précises entre la Provence et le Dauphiné.

Aussitôt après avoir acquis le Gapençais de son gendre et de sa fille, le Dauphin installa à Upaix un bailliage avec juridiction sur tout le comté, et s'y fit construire un château, nommé palias dans les chartes, et qu'il habita quelquefois. Ce bailliage fut transféré à Serres en 1298, puis à Gap en 1511. A partir de 1298, Upaix ne fut plus qu'une chatellerie. Le Poët suivit les vicissitudes d'Upaix et fit partie du même bailliage et de la même chatellerie. Voilà toute son histoire politique du XII^{ème} siècle en 1789.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE

L'histoire ecclésiastique du Poët est un peu obscure au début. Il me paraît probable que le territoire du Poët appartint, au point de vue religieux, au VIII^{ème} siècle, à l'abbaye de la Novalaise et ceci pour deux raisons. La première c'est que le prieuré de Saint-Jacques d'Upaix, qui était propriétaire de la moitié des dîmes du Poët, appartenait à l'abbaye de Chavardon, ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin ; or toutes les maisons de cet ordre dans notre région, étaient des émanations de l'abbaye d'Oulx, fille elle-même de la Novalaise. La seconde, c'est que la paroisse du Poët, à laquelle appartenait l'autre moitié des dîmes, était sous le vocable de Notre-Dame et Saint-Pierre ; or la plupart des paroisses qui sont sous ce vocable ont été fondées dans nos contrées par les moines de Saint-Pierre de la Novalaise. Il est donc très probable, sinon certain, que le Poët appartint, au VIII^e siècle, à l'abbaye de la Novalaise, et qu'après la destruction de cette abbaye au X^e siècle, l'abbaye de Chavardon, fondée avec une partie de ses débris, continua à avoir la juridiction ecclésiastique sur la Paroisse du Poët, juridiction qu'elle conserva jusqu'à la Révolution.

Il est certain qu'au XII^e siècle la paroisse du Poët existait déjà. Elle possédait plusieurs chapelles dont l'une dédiée à Notre-Dame et l'autre à Sainte-Anne ; une troisième, dont le vocable m'est inconnu, était située dans ou près le Château. Comme je l'ai dit, le curé et le prieur de Saint-Jacques d'Upaix se partageaient les dîmes par égales parts. En 1612 on créa dans la paroisse un secondaire pour aider au service religieux. Au commencement du XVI^e siècle, le Poët possédait une confrérie de pénitents du Saint-Esprit, qui avait des revenus assez importants pour être taxée dans le rôle des décimes de la cour de Rome.

HISTOIRE FEODALE

L'histoire féodale du Poët est plus compliquée que son histoire ecclésiastique , mais aussi les documents que l'on peut consulter sont très nombreux . J'ai dit qu'aussi haut que l'on pouvait remonter , les seigneurs du Poët étaient de la famille des barons de Mévouillon . Le premier que j'ai trouvé est Raymbaud de Mévouillon vivant en 1120 , Galburge de Mévouillon ,son arrière petite-fille , vendit au Dauphin , le 9 octobre 1264 , tout ce qu'elle possédait au Poët avec le droit de haute et basse justice , sauf les droits du comte de Forcalquier .A peine propriétaire de cette terre , le Dauphin l'inféoda à Philippe de Laveno , sénéchal de Provence , seigneur de Serres et de Valerne .Ce personnage était le fils de Robert de Laveno , de Salerne , près de Naples , qui était venu d'Italie professer le droit en Provence et y avait acquis une situation considérable . Cette famille s'éteignit à la troisième génération et , en 1291 , le Dauphin racheta la terre du Poët et la partagea en deux coseigneuries : la seigneurie majeure avec les droits de justice , et l'inférieure avec seulement les droits utiles .

Depuis 1297, la seigneurie majeure passa de mains en mains , revendue, rachetée à plusieurs reprises . Le premier possesseur , en 1297 , fut Bienvenu de Campeis ,dit Bienvenu de Pavie , juriste italien qui était venu , comme tant de ses compatriotes , professer le droit en Dauphiné et y avait acquis une haute situation administrative. Après lui nous trouvons les familles Seley , Penchaud et le prince d'Orange . Cette seigneurie majeure se vendit une moyenne de 2.500 florins d'or , c'est à dire environ 160.000 francs à la puissance actuelle de l'argent . En 1379 , le Dauphin la reprit , mais la revendit un siècle plus tard aux seigneurs inférieurs , de telle sorte qu'à partir du XVe siècle les seigneuries majeure et mineure furent confondues dans les mêmes mains et ne furent plus séparées ;

La seigneurie inférieure fut acquise au Dauphin le 17 août 1317 , par Pierre Seley , originaire d'Upaix , et qui avait fait son chemin dans la magistrature . Seleus Seley , son fils , la revendit au Dauphin le 29 avril 1339 pour 3.717 florins d'or , c'est-à-dire pour 275.000 francs environ à la puissance actuelle de l'argent . Cette vente fut annulée en 1341 . Guillemette de la Tour , veuve de Seleus Seley , épousa en 1345 , Guillaume de Rame , et depuis cette époque jusqu'en 1640 , la baronnie du Poët resta entre les mains de cette puissante famille Embrunaise . Quelques-uns de ses membres , tels que Soffrey de Rame (1500-1557) , acquirent une certaine réputation comme capitaines dans les guerres d'Italie . A la fin du XVIe siècle , les Rame du Poët , paraissent avoir eu une médiocre situation de fortune ; Claude de Rame engage , le 8 avril 1583 , la moitié de la baronnie du Poët à Claude de Périssol , auquel il devait 4.500 écus d'or ; le 20 janvier 1611 , Lucrèce de Rame et Jean de Barras , son mari , engagent l'autre moitié à Florent de Renard pour 102.000 livres.

Vers 1600 , Lucrèce de Villeneuve , veuve de Balthazard de Rame , épousa un cousin éloigné de son mari , Mathieu de Rame , seigneur des Crottes , Mison et Volonne , gouverneur de Digne ,maréchal de camp , qui réunit entre ses mains la baronnie entière en achetant tout ce qui appartenait encore à d'autres membres de sa famille (1621) . Il ne laissa qu'une fille , nommée Hélène , qui vendit cette terre le 21 janvier 1640 à Jacques Amat , baron d'Avançon et Château-Dauphin , seigneur d'Upaix , Rabou , Chaudun et Montalquier , trésorier général , gouverneur de Château-Dauphin ,moyennant la somme de 91.000 livres , environ 300.000 francs à la puissance actuelle de l'argent. C'est

Jacques Amat qui fit construire hors du village , non loin de la Durance , une habitation assez vaste qui fut nommée le château des Consis ; il y séjournait quand il venait au Poët et j'ai en main quelques actes qui y furent passés par son fils et lui . Jacques Amat mourut le 25 mai 1660 ; son fils Claude-Noël , conseiller au Parlement de Metz , fut son héritier et mourut 1705(1) . Louis-Balthazard Amat , marquis de Volx , fils de Claude Noël , vendit , le 11 novembre 1719 , la baronnie du Poët à Camille d'Hostun , duc d'Hostun , comte de Tallard , seigneur d'Arzeliers , maréchal de France, membre du conseil de Régence , pour la somme de 290.000 livres . Marie-Joseph , fils de ce dernier , étant mort sans postérité en 1755 , son immense héritage fut dévolu à sa cousine , la marquise de Sassenage , qui revendit la même année la baronnie du Poët à Antoine de Gautier , conseiller au Parlement de Provence . Cette famille , dont l'anoblissement ne remontait qu'à 1734 , possédait encore la baronnie du Poët en 1789 ; elle émigra , ses biens furent confisqués et vendus à vil prix . Le dernier membre de la famille de Gautier , Henri-Joseph , est mort à Aix en 1832 . Un de ses frères , officier d'un rare mérite , avait été l' un des émissaires les plus actifs de Louis XVIII en Provence . Après le coup d'Etat de fructidor , il tomba entre les mains des Jacobins et fut fusillé sans jugement dans les environs de Nice ou de Toulon .

(1) Le portrait de Jacques AMAT existe dans l'église d'Upaix ; je possède celui de Claude-Noël en robe de conseiller du Parlement . Cette branche de la famille AMAT, fixée à Aix, s'est éteinte en 1808 en la personne de Marie AMAT, épouse de M. du Périer.

La baronnie du Poët se composait , outre les droits féodaux , de plusieurs beaux domaines , entre autres de la Grande et la Petite Sainte-Anne ,défrichés dans les blaches du Poët et d'une superficie de plusieurs centaines d'hectares , et de vastes prairies autour du village . L'ancien château , situé au sommet de la colline , n'était probablement qu'un tour carrée datant du XIIe siècle ; il n'en reste plus aujourd'hui qu'un pan de mur . il n'y a jamais eu de château proprement dit au Poët , car les seigneurs n'y ont résidé que rarement . On ne sait même pas ou était située leur habitation seigneuriale avant la construction du château des Consis .(1)

(1) Un écrivain récent conte que la baronne d'Allemagne obtint, en 1586, la restitution du château du Poët, après la mort de son mari, chef des protestants de Provence, à condition d'en démolir les fortifications. Il s'agit du Poët dans les Basses-Alpes et non dans les Hautes-Alpes, dont jamais les barons d'Allemagne n'ont été seigneurs.

Le Poët n'a pas d'histoire , on ne sait rien de sa vie municipale , aucun événement notable ne s'y est produit ,il n'y existe aucun monument qui vaille la peine d'être cité . Pourquoi cela peut-on se demander ? Parce que le Poët était tout voisin d'un centre de population beaucoup plus important qui l'a absorbé , d'Upaix . IL ne faut pas juger de l'Upaix du moyen âge par ce qu'il en reste aujourd'hui ,un petit nombre de maisons ,dont plusieurs abandonnées , couronnant un sommet autour des ruines d'un château , , et un certain nombre de fermes éparses dans la campagne . Upaix ,

ancien chef-lieu d'un pagus romain nommé pagus Epotianus , était , au XIIIe siècle très peuplé , très commerçant ; toutes les autorités delphinales en Gapençais , le bailli , les juges delphinaux , y résidaient ;des foires très suivies s'y tenaient ; on y trouvait une colonie de juifs qui faisaient un commerce lucratif avec toute la région ; le Dauphin y avait un palais où il résidait quelquefois ; en un mot , Upaix était alors un bourg prospère . Le 10 mai 1253 , le Dauphin accorde aux habitants d'Upaix une charte de liberté fort importante ; cette charte est renouvelée avec des stipulations plus favorables encore le janvier 1263 sur les instances du juif Abraham , marchand à Upaix , et moyennant la somme , assez forte pour l'époque , de 60 livres viennoises . Jusqu'en 1298 , Upaix resta le centre de toute l'administration delphinale en Gapençais ; en 1298 il en fut dépouillé au profit de Serres et sa décadence commença . Mais cette décadence fut assez longue à produire tous ses effets et à la fin du XIVe siècle , Upaix était encore un bourg populeux et commerçant .

Cela explique pourquoi le Poët , situé tout à côté , n'a jamais eu aucune importance . Lorsqu'au milieu de XVIIIe siècle une belle route fut construite par les ingénieurs royaux et traversa le Poët , lorsqu'un roulage considérable s'y établit , le Poët , entra dans l'ère de prospérité . pour n'en donner qu'un exemple , ses maîtres charrons étaient célèbres dans la contrée et ne pouvaient suffire aux commandes qui leur étaient faites. Cela a bien marché pendant cent cinquante ans , puis le chemin de fer a été construit laissant de côté la vallée de la Durance , la route est devenue déserte et le Poët est retombé dans sa solitude. Ceci a tué cela et pour longtemps. Il ne reste plus aux habitants du Poët qu'à améliorer leurs procédés et leur outillage agricole , à créer des prairies , ou faire de l'élevage ce qui est toujours très rémunérateur quand on s'en occupe avec intelligence.